

Extrait du conseil d'administration du 20 septembre 2017

Présents :

Président :Didier Klodawski
Vice-président :Patrick Georges
Vice-présidenteGeneviève Baligout
Trésorière :Chantal Colardelle
Administrateur :Daniel Baligout
Administrateur :Michaël Breton
Administrateur :Ludovic Hugot

Un membre jardinier est convoqué pour l'état de culture du jardin. Le conseil d'administration constate les efforts entrepris et décide de renouveler son adhésion pour la nouvelle année culturale.

Un jardin du secteur Allée des Veuves est coupé en 2. 14 nouveaux jardins sont donnés en gestion à l'Association avec un cahier des charges supplémentaire :

- *Ne pas utiliser de produits phytosanitaires herbicides*
- *L'utilisation d'autres produits de type fongicides, insecticides ou fertilisants sera raisonnée selon les principes du maraîchage biologique.*
- *Les produits organiques de type déchets verts seront au maximum recyclés sur la parcelle.*
- *L'interdiction absolue de procéder au brûlage des déchets végétaux*

La JACA veillera également au respect de la gestion de l'eau.

La JACA s'engage à veiller au bon entretien des parcelles et des équipements qu'elles comportent de sorte que ceux-ci soient toujours en état d'être utilisés.

L'entretien des allées délimitant les parcelles sera assuré par les locataires de celles-ci sous la responsabilité de la JACA.

Aucune construction en dehors des abris de jardins, de leur avancée et des tonnelles ouvertes en bois d'une surface maximum de 3 m x 3 m avec toiture shingle ne pourra être faite sur les parcelles mise à disposition.

Aucune modification ni changement de coloris ne pourra être apportée aux abris existants.

Le tableau d'affichage situé aux Bons Malades Nord sera restauré et un petit cadenas sera mis afin que personne ne puisse enlever les affiches.

Rappels à tous les jardiniers : serres hauteur maximum 1m50, toits tomates hauteur maximum 2m. Les tonneaux de 200l ne doivent pas être enterrés. Récipients et bassines d'eau interdits. Rien contre les abris.

La séance est levée.